

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=48



AED en grève le 2 décembre

- Actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 5 décembre 2021

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

LE SNFOLC SOUTIENT TOTALEMENT LES AED À NOUVEAU EN GREVE LE 2 DÉCEMBRE

Le SNFOLC constate que les AED demeurent avec les AESH, les personnels les plus exposés à la précarité par la nature de leur contrat qui les soumet annuellement à la menace du non renouvellement.

Au nom de la continuité pédagogique imposée aux enseignants, le ministre a trouvé, ni plus ni moins, la façon d'opposer les uns aux autres, en remplaçant les professeurs par des AED rémunérés en HSE à 13,11 Euros bruts. Leur rôle : projeter des vidéos d'un cours préparé par le CNED. Même si le ministère précise que ce serait sur la base du volontariat, on sait ce que c'est la notion de volontariat ! Et, en plus, les vies scolaires seraient dépeuplées, mettant chacun dans les difficultés les plus grandes.

C'est bien parce qu'il manque des professeurs partout que les AED, se verraient encore plus pressurer, avec la menace de la non reconduction du contrat, s'ils n'obéissent pas !

[http://snfolcdijon.fr/IMG/png/casquettes_aed.png]

La revendication des AED, ce n'est pas des HSE à 13,11 Euros bruts, mais une vraie augmentation de salaire. Une augmentation des salaires qui permet de vivre décemment et pas de cumuler les petits boulots !

Le SNFOLC revendique notamment :

- la prolongation au-delà des 6 ans des contrats avec intégration dans le statut de la Fonction publique pour ceux qui le souhaitent
- l'augmentation des salaires,
- le recrutement massif d'AED,
- le respect de leurs missions et l'abrogation du dispositif permettant de les utiliser pour remplacer des enseignants devant les classes ou en distanciel payés 13,11 Euros /heure,
- le versement de la prime REP/REP+,
- l'arrêt de la mise en place de la préprofessionnalisation des AED, en lieu et place d'un vrai statut d'étudiant surveillant qui leur permettrait de suivre leurs études et de les réussir,
- la garantie de réemploi, un temps plein de 28 heures hebdomadaires payé 100%, 32 heures pour ceux qui font de l'internat, l'augmentation du nombre de postes de surveillants.

Le SNFOLC appelle les vies scolaires à se saisir du 2 décembre. Un préavis de grève a été déposé.